

La scierie du groupe Gascogne ne rouvrira pas

CASTETS Les négociations autour du plan de sauvegarde de l'emploi pour les 74 salariés se poursuivent, avec le reclassement d'une partie d'entre eux

L'information était tombée début mars : le groupe historique landais Gascogne confirmait la fermeture prochaine du site de Castets, spécialisé dans la filière bois, et la suppression d'une centaine d'emplois dans ce secteur. La procédure de plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) s'est ouverte quelques jours avant le début du confinement et depuis, les négociations progressent doucement, à coup de visioconférences.

« Nous essayons de négocier des conditions favorables pour l'ensemble des salariés menacés par cette fermeture. Un certain nombre d'entre eux pourront être reclassés en interne, mais pour ce qui est des options de reclassement en externe, tout est suspendu à la fin du confinement », explique Jean-Luc Lesbegueries, délégué du personnel. Les reclassements en interne, dans la branche bois, devraient se faire sur les autres sites de Gascogne dans les Landes, à Lévignacq, Escource ou encore à la

papeterie de Mimizan, sans oublier la branche emballage, sur le site de Dax (ex-Sopal).

« Une trentaine de postes concernent la branche bois et une vingtaine la branche emballage », explique le représentant CGT. Quant aux négociations, « nous avons commencé début mars, en visioconférence, mais c'était vraiment compliqué de les mener dans ces conditions. Nous avons donc repris les réunions présentes, mais nous restons peu nombreux autour de la table et nous respectons les distances. »

À la recherche d'un repreneur

Le cabinet Alixio, chargé, entre autres, de la recherche d'éventuels repreneurs pour le site de 20 hectares, idéalement situé à proximité de l'autoroute A 63, connaît également des difficultés à cause de la période actuelle : « C'est un dossier qui n'est pas simple, nous avons pu lancer ces démarches juste avant le début du confinement. Nous avons eu des contacts, mais la procédure devait

initialement durer jusqu'au 5 mai, explique Yann Morvan, directeur associé. Nous avons demandé un mois supplémentaire, jusqu'au 5 juin, notamment pour organiser des visites du site, si la situation sanitaire nous le permet, à compter du 11 mai. Notre cible compte 320 entreprises, en tenant compte des spécificités du territoire et du savoir-faire des salariés, dans des activités très diverses. Nous en avons contacté 60 %, mais avec cette période, c'est aussi difficile de se projeter sur une telle opération. Le site ne serait de toute façon pas repris dans sa globalité. La mairie de Castets s'est d'ailleurs dite intéressée par une partie. »

Pour Jean-Luc Lesbegueries, le temps presse : « Nous essayons de maintenir le lien avec les salariés pendant le confinement. La moitié travaille pour Gascogne depuis plus de vingt ans, ça complique les choses. On nous a expliqué que l'activité bois était déficitaire, que nous vendions à



La recherche d'un repreneur se poursuit pour le site de 20 hectares, situé à proximité de l'A 63. PHOTO ARCHIVES PHILIPPE SALVAT

colage... Le site d'Escource a repris le travail il y a trois semaines, Lévignacq il y a quinze jours, mais à Castets, c'est terminé. »

70 familles

Le maire du village, Philippe Mouhel, se dit quant à lui très préoccupé par la situation : « Les négociations sont en cours, le site possède des atouts, mais sur le front de l'emploi, c'est un coup dur à un bien mauvais moment. 70 familles, presque toutes des

concitoyens. C'est presque 100 % de casse pour le village. J'ai eu des échanges avec les représentants syndicaux, j'aurais aimé pouvoir organiser une mobilisation au sein de la commune, pour montrer que nous étions là pour les soutenir. Avec le confinement, ce rapport de force est impossible à établir. Quant à la direction du groupe, je n'ai eu ces dernières semaines que très peu de contacts. »

Arnauld Bernard